

Rapport sur le prix et la qualité du service public GESTION DES DÉCHETS

2017

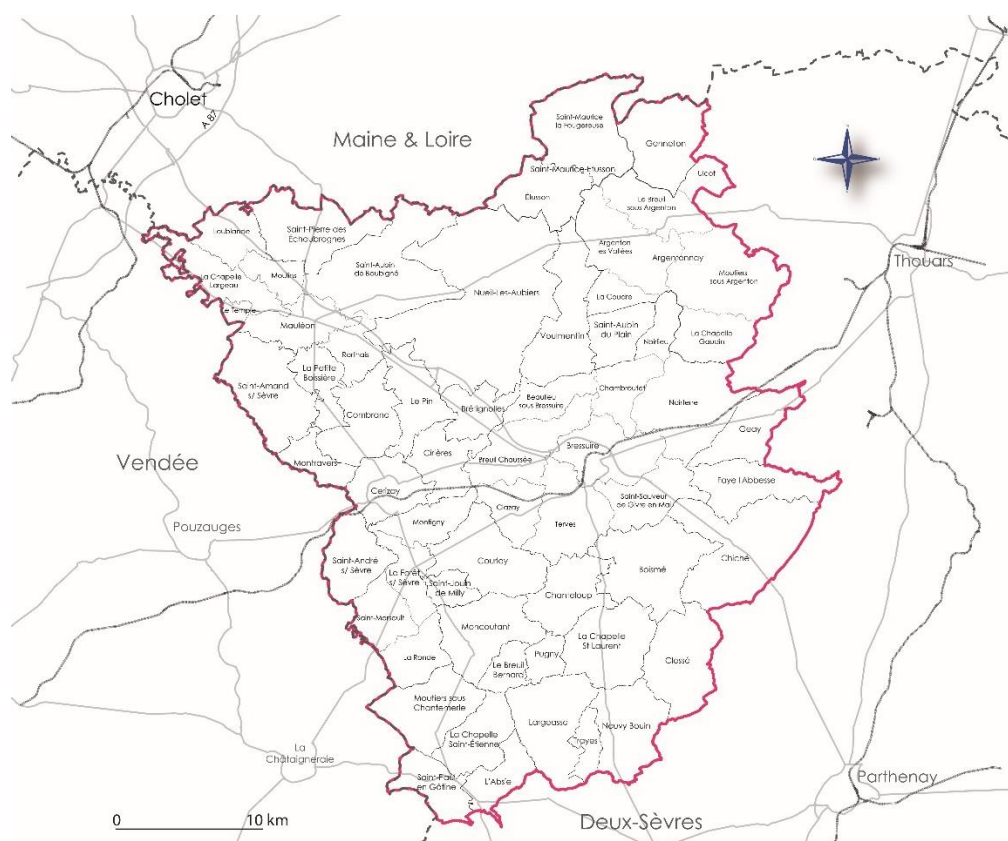


Table des matières

1	Les indicateurs techniques – Territoire desservi.....	3
1.1	Présentation du périmètre	3
1.2	Vision globale de l'organisation du service	4
1.3	Déchets pris en charge par le service	5
2	La prévention des déchets	6
2.1	Indice de réduction des déchets par rapport à 2010	6
2.2	Evolution du taux de valorisation par rapport à 2010.....	7
2.3	Description des actions d'économie circulaire	7
2.3.1	Territoire Zéro déchet Zéro Gaspillage.....	7
2.3.2	Les actions d'information et de sensibilisation du public.....	9
2.3.3	Les actions de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale RECTO VERSO	10
3	La collecte des déchets.....	12
3.1	Organisation de la collecte en porte à porte.....	12
3.2	Equipements disponibles pour la collecte en apport volontaire	13
3.3	Collecte en déchetteries.....	14
3.4	Evolution de l'organisation de la collecte	16
4	Le traitement des déchets	17
4.1	Localisation des unités de traitement existantes	17
4.2	Nature des traitements réalisés	18
4.3	Focus sur le centre de tri de Bressuire.....	18
4.4	Focus sur le centre de tri mécanobiologique de Champdeniers	19
5	Ressources humaines du service	20
6	Les indicateurs économiques et financiers	21
6.1	Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets.....	21
6.1.1	Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets.....	21
6.1.2	Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises	21
6.2	Budget, coût du service et financement	22
6.2.1	Budget d'investissement du service	23
6.2.2	Budget de fonctionnement du service	23
6.2.3	Le coût aidé 2017 du service public	24
6.2.4	Financement du service par la TEOM.....	25
7	Structure des coûts.....	26
7.1	Nature des dépenses	26
7.2	Nature des recettes	26
8	Faits marquants	27
9	Perspectives pour 2018.....	28

1 Les indicateurs techniques - Le territoire desservi

1.1 Présentation du périmètre



38 Communes

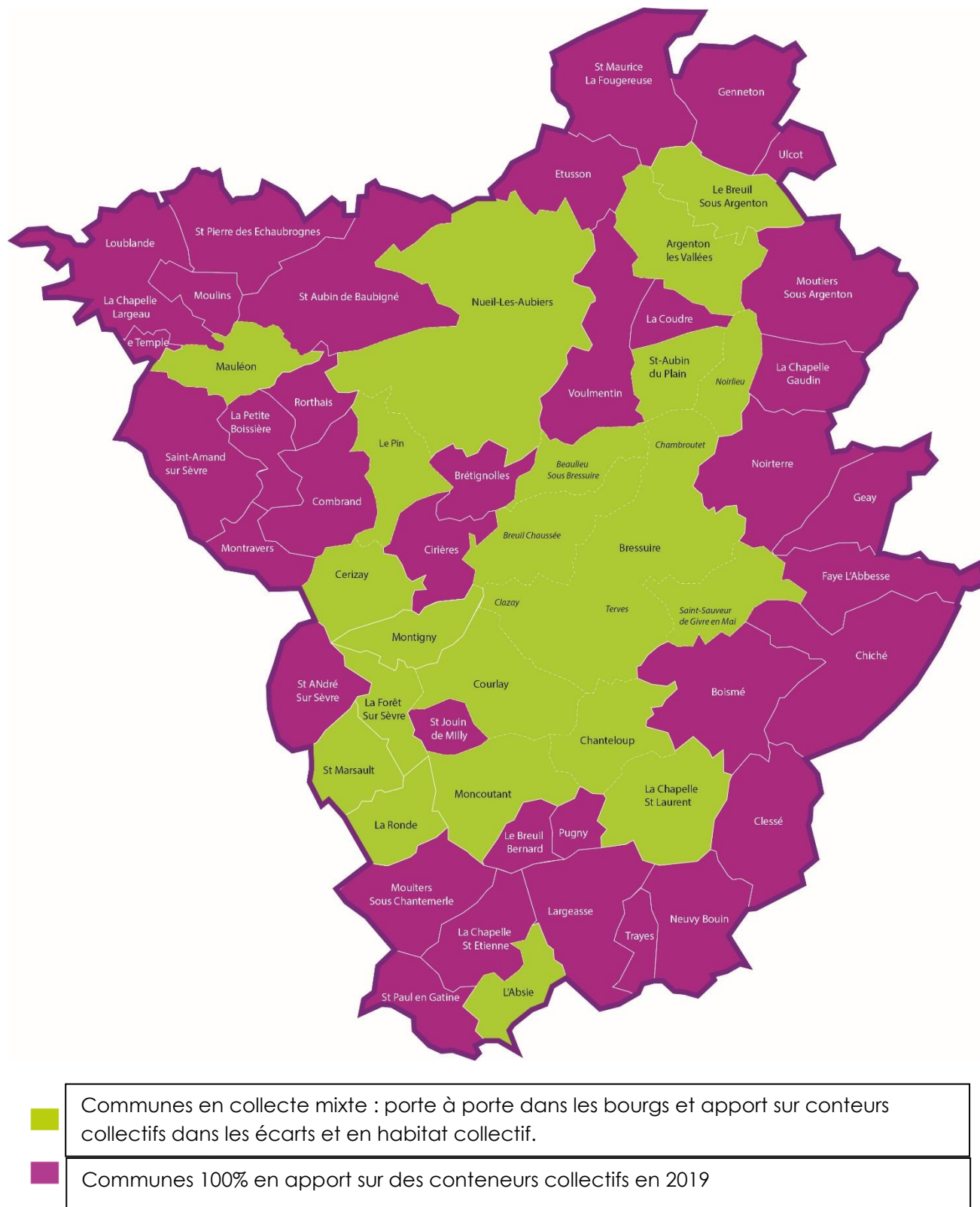
73 302 habitants (population municipale au 1^{er} Janvier 2017)

Habitat semi-rural

Ville centre : **Bressuire avec 19 300 habitants**

1.2 Vision globale de l'organisation du service

En 2017, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.



1.3 Déchets pris en charge par le service

MODE DE COLLECTE	TYPE DE DECHETS				
	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verres	Biodéchets	Encombrants Déchets verts Déchets Dangereux
Collecte en porte à porte	✓	✓		✓	
Collecte sur points collectifs	✓	✓	✓		
Déchetteries					✓



ORDURES MENAGERES

11 083 tonnes
soit **151,2 kg/hab./an**



EMBALLAGES ET PAPIERS

3 655 tonnes
soit **49,9 kg/hab.an**



VERRES

2 905 tonnes
soit **39,6 kg/hab/an**



BIODECHETS

162,2 tonnes



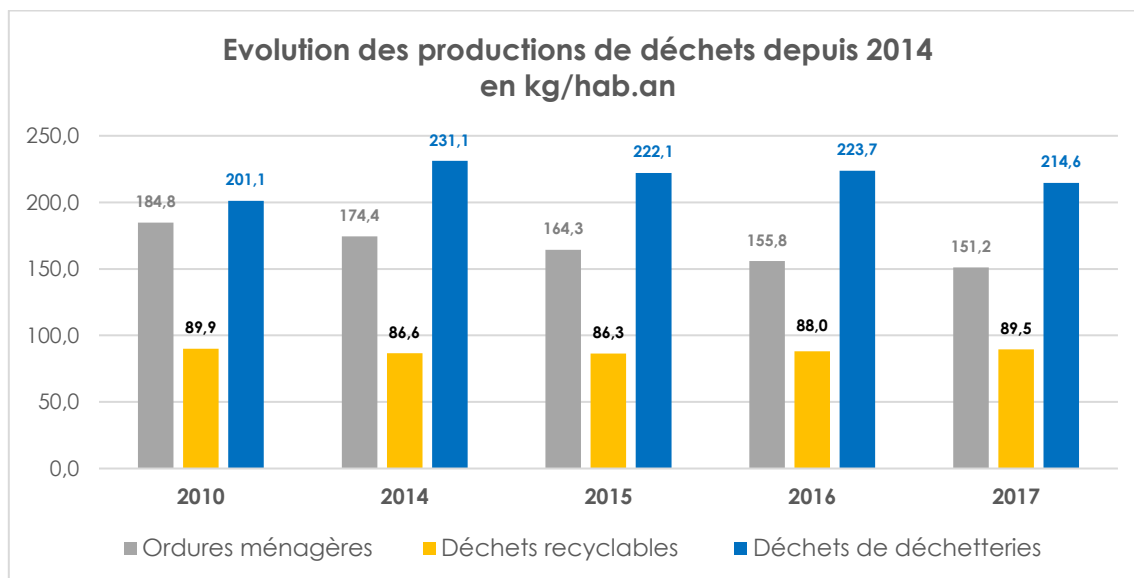
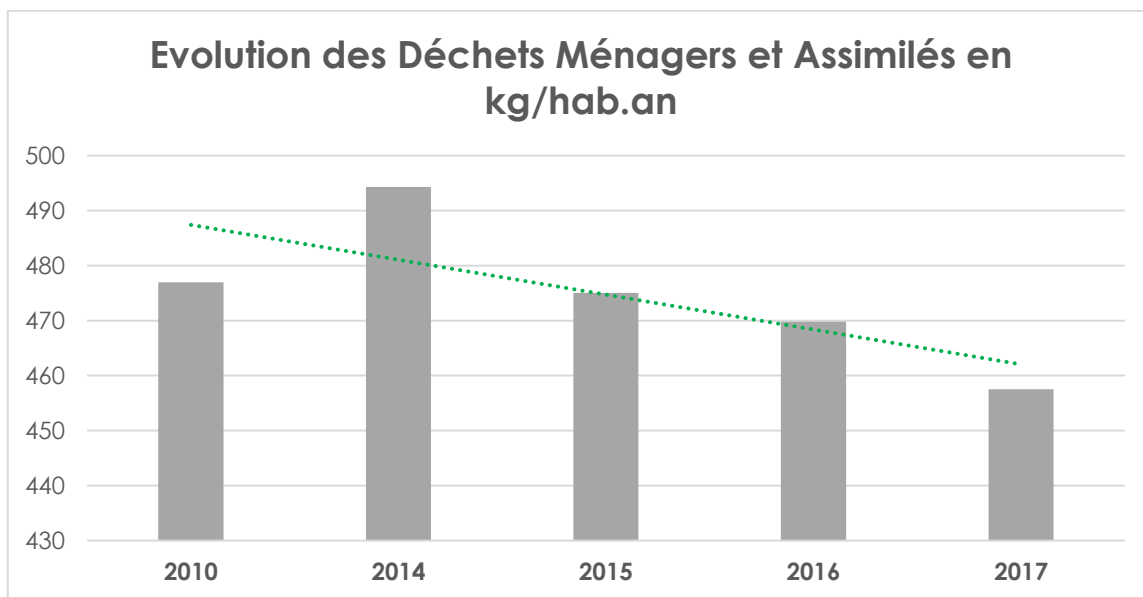
DECHETTERIES

15 731 tonnes
soit **214,6 kg/hab/an**

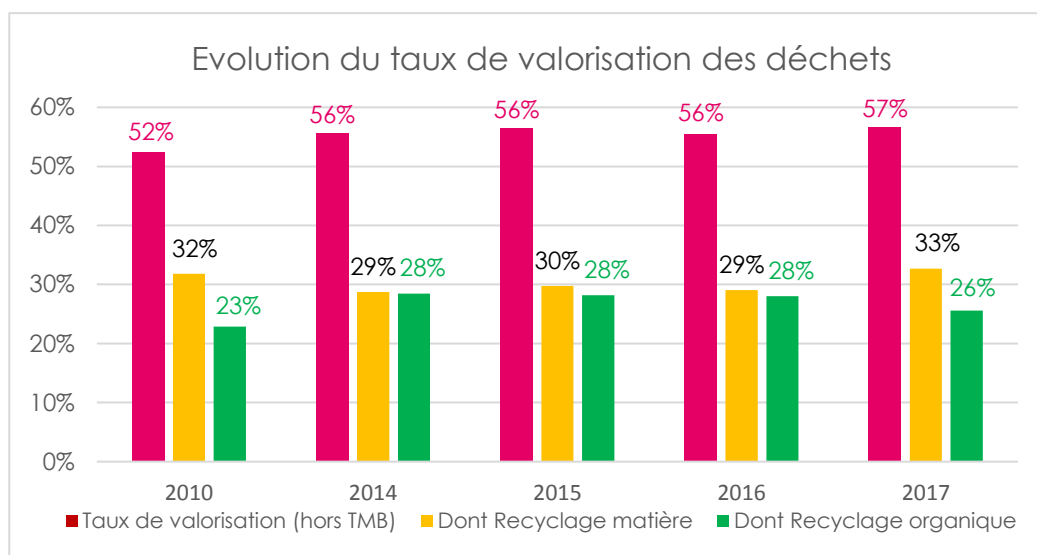
2 La prévention des déchets

2.1 Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

La quantité de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA= ordures ménagères + déchets recyclables + biodéchets + déchets des déchetteries) a baissé de 37 kg en 4 ans. La base 2010 correspond au territoire du Syndicat du Val de Loire avec une déchetterie en moins à gérer sur le territoire.



2.2 Evolution du taux de valorisation par rapport à 2010



2.3 Description des actions d'économie circulaire

2.3.1 TERRITOIRE ZERO DECHET ZERO GASPILLAGE



Les chiffres clés

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a signé en 2015 avec l'Ademe un Contrat d'Objectifs Territoire Economie en Ressources sous le label Territoire « Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

*Objectifs : 2014/2018

*Résultats : 2014-2017

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Objectifs : - **13%**

Résultats : - **6,8%**

ORDURES MENAGERES

Objectifs : - **21%**

Résultats : - **13,8%**

DECHETS VERTS

Objectifs : - **19%**

Résultats : - **15,6%**

TAUX GLOBAL DE VALORISATION

Objectifs : **59%**

Résultats : **57%**

TAUX EQUIPEMENT COMPOSTEURS

Objectifs : **32%**

Résultats : **30%**
(soit 7 977 foyers)

DEMARCHE RECTO-VERSO

Objectifs : **12 entreprises engagées**

Résultats : **9 entreprises engagées**

ZOOM SUR... 3 ACTIONS

Le défi « Famille Zéro Déchet »

Le service a lancé, en février 2017, un défi Famille Zéro Déchet sur le territoire. 41 familles (161 personnes) se sont lancées, sur 6 mois, le défi de faire baisser leurs productions d'ordures ménagères résiduelles. Ses familles ont participé à 11 ateliers thématiques (ex : les achats, la fabrication des produits ménagers et des produits cosmétiques, fabrication de sacs de course, de sacs à vrac, cuisine des restes).



Le compostage domestique

7 977 composteurs distribués gratuitement sur l'ensemble du territoire soit un taux d'équipement de **30%** au 31/12/2017

En 2017, **11 nouvelles réunions** d'information sur la pratique du compostage, animées par Sèvre Environnement, ont été organisées sur le territoire.

Neuf zones de compostage collectif sont actives pour les usagers en habitat collectif sur tout le territoire.

Le Broyage des végétaux à domicile

107 participants en 2017 pour un volume de déchets verts broyés d'environ **2 250 m³**. Le service a édité **un nouveau guide** sur la valorisation et la réduction des déchets verts, accompagné de **8 animations** en déchetterie pour sensibiliser les usagers.

5 guides « jardiniers au naturel » ont été formés afin de venir en relais de nos actions auprès de la population locale.

2.3.2 LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Le service propose des **animations pédagogiques** sur la gestion et la réduction des déchets :

- 20 classes de CE2/CM1/CM2 inscrites soit 423 élèves sur 16 écoles durant l'année scolaire 2016/2017 :
 - 12 classes soit 278 élèves sensibilisés à la gestion et au tri des déchets (avec visite de centre de tri des déchets recyclables de Saint-Porchaire)
 - 8 classes soit 170 élèves sensibilisés à la réduction des déchets (avec visite de la recyclerie Emmaüs de Mauléon)
- 388 visiteurs en 2017 sur le centre de tri
 - 278 élèves de CE2/CM1/CM2 dans le cadre du programme annuel des scolaires
 - 110 autres visiteurs (centres socio-culturel, MFR, lycées professionnels, ...)

Le service est partenaire de Collines la Radio avec la diffusion hebdomadaire de 43 « **Rubriques environnement** » : 3 fois par semaine (lundi, mercredi et samedi) sur des sujets et conseils pratiques sur les écogestes (tri des déchets ménagers, compostage, jardin, achats responsables, économies d'énergies, biodiversité, actualités des service déchets, développement durable...) et la promotion de nos actions.

Le service a accompagné 88 manifestations « **éco-responsables** » en 2017 sur 110 évènements culturels, sportifs, festifs ou éducatifs dans la mise en place de la collecte sélective et de la réduction des déchets (points tri, équipements de collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et biodégradables, outils signalétiques pour sensibilisation des bénévoles et du public...). 32 organisateurs ont emprunté les gobelets lavables.



2.3.3 LES ACTIONS DE LA DEMARCHE D'ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE RECTO VERSO



L'Agglomération du Bocage Bressuirais poursuit activement sa démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale baptisée RECTO VERSO, dont l'objectif est de favoriser les actions de mutualisation et de coopération entre les entreprises du Bocage Bressuirais.

LE DIAGNOSTIC

Les premiers mois de l'année 2017 ont été consacrés à rencontrer les entreprises pour recueillir différentes données, notamment concernant leurs flux (eau, énergie, déchets...) et identifier leurs besoins, par exemple en matière de mutualisation.

34 entretiens ont été menés avec des entreprises de secteurs d'activités très variés, représentatifs du tissu local. Cette phase d'entretien a permis de dégager une vision assez complète des besoins selon les différents secteurs rencontrés et d'identifier des actions possibles.

LA RESTITUTION : UN PREMIER TEMPS FORT

52 participants et de nombreuses attentes....

Fin juin, une réunion de restitution des résultats du diagnostic a permis de mobiliser 52 participants provenant de **29 entreprises différentes**.

Les entreprises participantes se sont montrées intéressées par les thématiques et les sujets abordés, notamment autour de l'énergie, la gestion des déchets, mais aussi de la formation et la mutualisation de services.



Partenariat avec le Pôle Eco-Industries



L'Agglomération du Bocage Bressuirais a décidé d'adhérer au Pôle Eco-Industries pour bénéficier de son accompagnement et de ses compétences techniques pour la mise en place des actions.

Cette adhésion permet aux entreprises de bénéficier d'une réduction de 50% sur leur cotisation. 4 entreprises ont ainsi adhéré au Pôle en 2017.

LANCEMENT DES PREMIERES ACTIONS



34 entreprises ont participé aux ateliers thématiques et à la mise en place des premières synergies

Deux premiers ateliers, animés par le Pôle Eco-Industries ont été organisés, l'un sur l'Optimisation des contrats d'électricité, l'autre sur la **réduction des coûts de traitement des déchets**, avec visite d'entreprise.

Suite à ces ateliers, **5 entreprises** ont bénéficié de l'optimisation de leur contrat d'électricité et ont réduits leurs factures de 14% en moyenne.



47 entreprises ont manifesté leur intérêt pour un groupement d'achat d'électricité qui sera organisé en 2018.

22 entreprises ont manifesté leur intérêt pour des collectes mutualisées de déchets leur permettant de mieux trier leurs déchets.

Un site internet dédié avec des petites annonces

La démarche RECTO VERSO dispose d'un site internet dédié qui est désormais en ligne. Ce dernier va permettre de relayer toutes les informations utiles sur la thématique de l'économie circulaire au sens large.

www.reseau-rectoverso.fr



LES PREMIERS RESULTATS

68

entreprises
engagées
dans les
actions

137

contacts

9

Synergies
en cours

39 k€

économisés

3 La collecte des déchets

3.1 Organisation de la collecte en porte à porte

La collecte des déchets en porte à porte est réalisée sur certains secteurs du territoire uniquement par un prestataire privé : la société BRANGEON Environnement, basée à Bressuire.

	FLUX DE DECHETS EN COLLECTE EN PORTE A PORTE			
	ORDURES MENAGERES	DECHETS RECYCLABLES HORS VERRES	BIODECHETS DES PROFESSIONNELS	CARTONS DES PROFESSIONNELS
Nombre d'usagers particuliers concernés	14 976	14 976		
Nombre d'usagers professionnels concernés	217	182	37 établissements	210
Distances parcourues pour la collecte	181 440 kms/an	35 787 kms/an	6 252 kms/an	557 kms/an
Couleur des bacs	Noire	Jaune	Vert ou marron	Vrac au sol
Fréquence de collecte	1 fois par semaine	1 fois tous les 15 jours	1 fois par semaine	1 fois par semaine
Moyens Humains	13 à 17 agents par jour			
Moyens matériels	6 camions par jour dont 2 à chargement latéral			

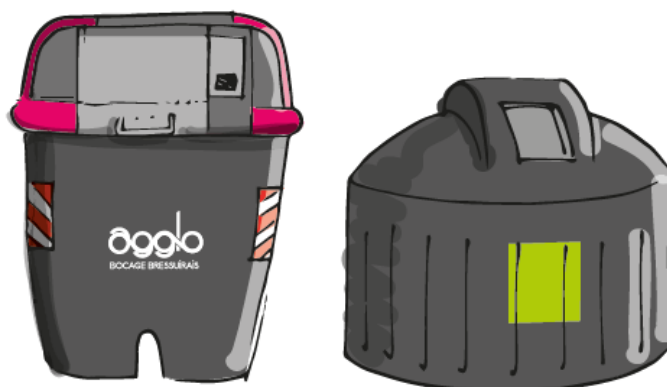
Les déchets assimilés aux ordures ménagères sont pris en charge par le service Gestion des déchets sans limitation de volume dans le cadre d'un contrat de Redevance Spéciale au volume.



3.2 Equipements disponibles pour la collecte en apport sur les conteneurs collectifs

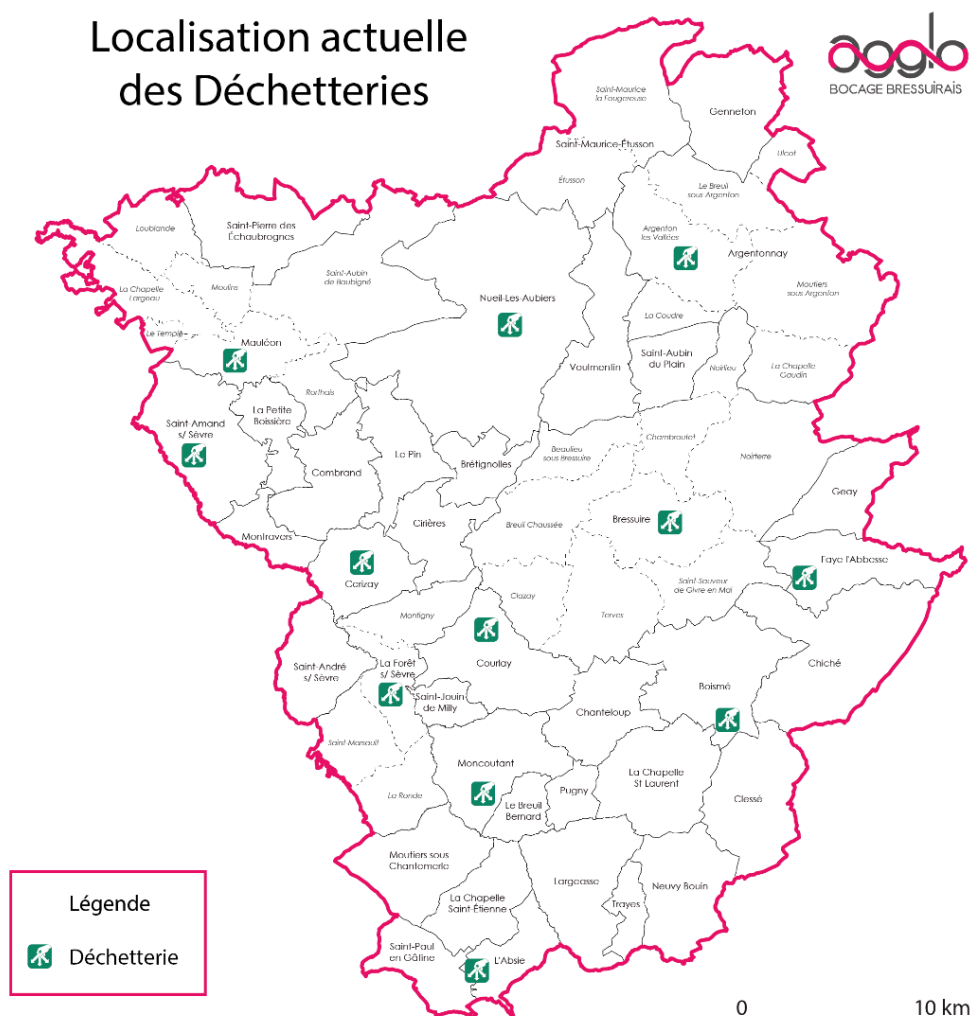
Le service met à disposition des usagers de son territoire différents contenants pour l'apport des différentes catégories de déchets.

FLUX DE DECHETS EN APPORT SUR EQUIPEMENTS COLLECTIFS					
	ORDURES MENAGERES	DECHETS RECYCLABLES HORS VERRES	VERRES	ENCOMBRANTS DECHETS DANGEREUX	TEXTILES
Nombre de contenants disponibles	324	365	254	ENCOMBRANTS :12 déchetteries DECHETS DANGEREUX : 3 déchetteries	77
Type de contenant	Conteneur à contrôle d'accès de 1,5 m³ ou bacs 660 litres	Conteneur jaune de 4 m³	Conteneur vert de 3 m³	Bennes de 11 et 30 m³	Conteneur métallique
Ration par habitant	1 pour 26	1 pour 200	1 pour 289	6 108 habitants	
Couleur des bacs	Noir et Rose	Jaune	Vert		Blanc
Moyens de collecte	Prestataire BRANGEON Environnement	Régie publique 2 camions 2 chauffeurs		Régie publique 2 camions 4 chauffeurs 10 agents de déchetteries	Association TRIO EMMAUS

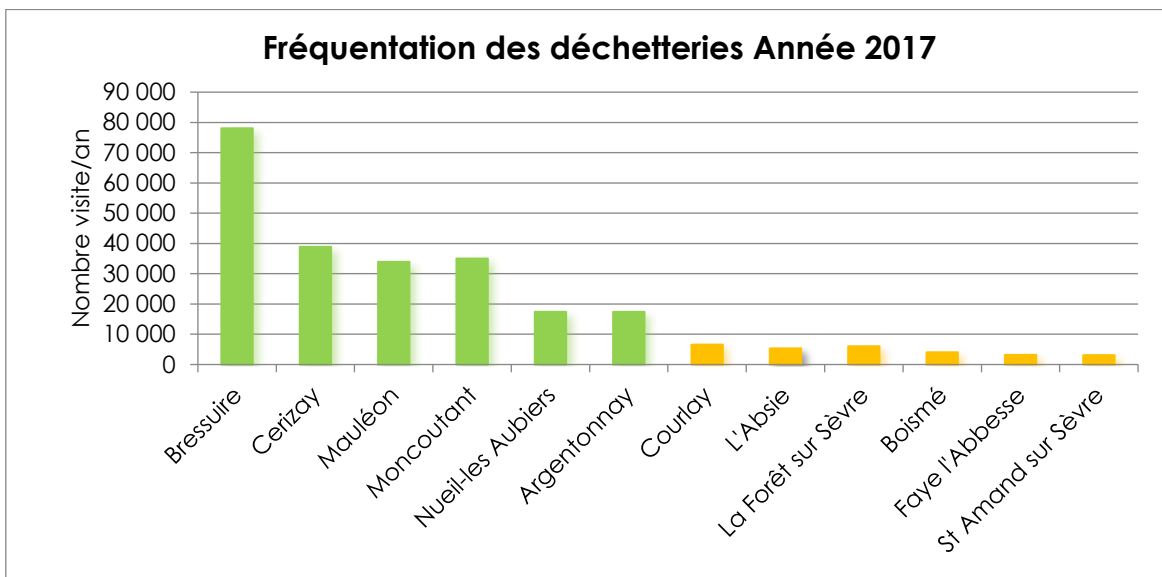


3.3 Collecte en déchetteries

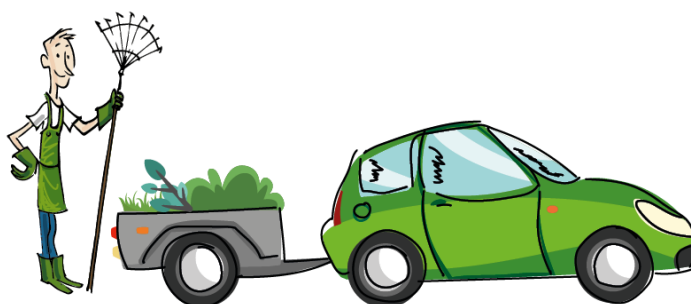
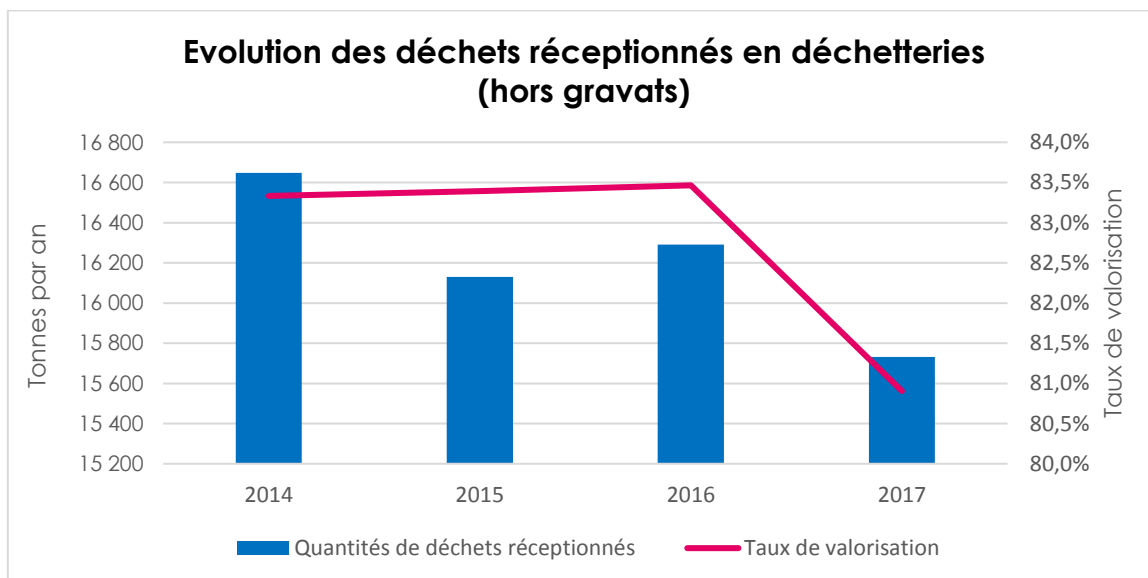
La communauté d'Agglomération est équipée de 12 déchetteries sur son territoire.



Les 12 déchetteries ont accueilli **248 926 visiteurs** en 2017, dont 89% ont été accueillis sur les 6 déchetteries les plus importantes de Bressuire, Cerizay, Moncoutant, Mauléon, Nueil-les-Aubiers et Argentonnay.



Les quantités réceptionnées en 2017 de 15 731 tonnes hors gravats sont en baisse de 3,4%, principalement due à la baisse des déchets verts sur la période estivale.



3.4 Evolution de l'organisation de la collecte

Un nouveau dispositif de collecte, permettant un comptage des productions individuelles d'ordures ménagères de chaque usager, se met en place progressivement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et doit se poursuivre en 2018.

Déploiement du nouveau service

Foyers équipés de
**bacs
individuels**

15 000



Foyers équipés de
**cartes d'accès
aux points
collectifs**

8 700



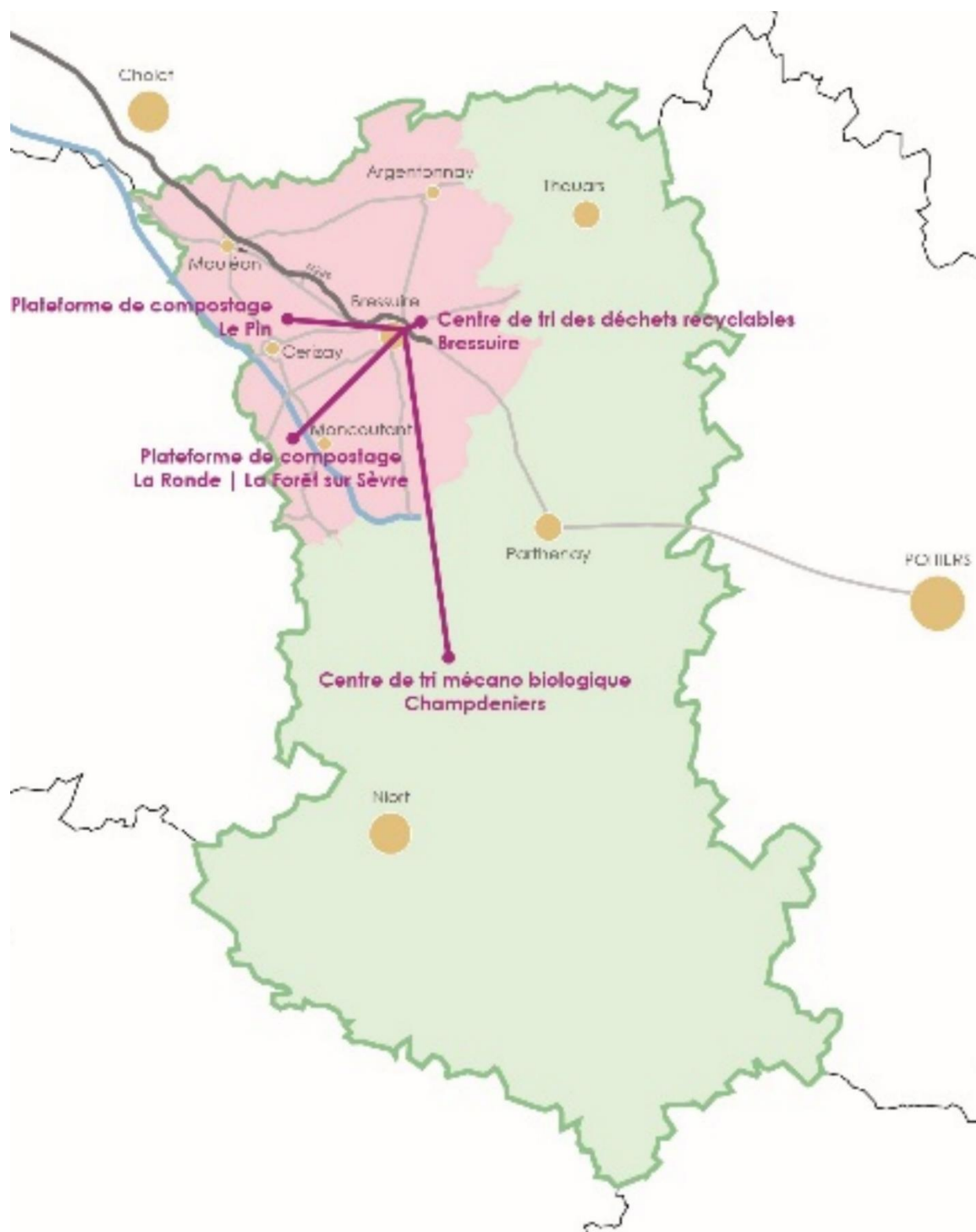
Foyers
à équiper en
année 2018

9 100



4 Le traitement des déchets

4.1 Localisation des unités de traitement existantes



4.2 Nature des traitements réalisés

En 2017, la Communauté d'Agglomération exerce pleinement sa compétence traitement des déchets. Elle a signé une convention d'entente avec le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Deux Sèvres (SMITED) pour une prestation de traitement des déchets résiduels (ordures ménagères, tout venant de déchetteries et refus de tri du centre de tri des déchets recyclables).

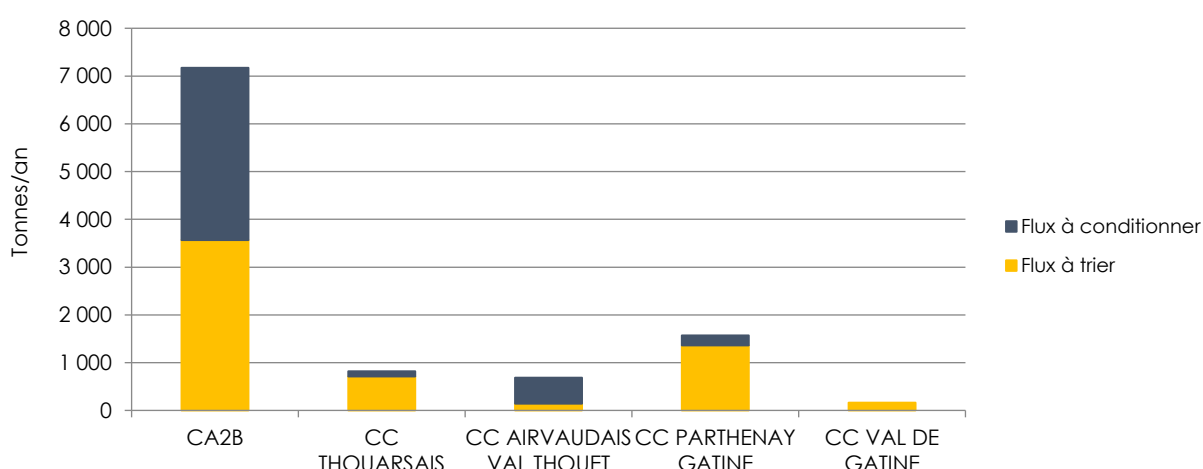
	PRINCIPALES FILIERES DE TRAITEMENT			
	Ordures ménagères	Recyclables secs Verres et cartons	Biodéchets Déchets verts	Tout-Venant déchetterie Refus de tri
Centre de tri mécano-biologique de Champdeniers SMITED	✓			
Centre de stockage de Coulonges Thouarsais SMITED				✓
Centre de tri de Bressuire		✓		
Plateformes de compostage de FERS au Pin et de VIOLLEAU à la Ronde			✓	

4.3 Focus sur le centre de tri de Bressuire

Le centre de tri de Bressuire est exploité en entente intercommunautaire à 5 collectivités du nord des Deux Sèvres :



Bilan des flux entrants sur le centre de tri en 2017



Le centre de tri a fonctionné avec 272 sessions de tri soit 1 904 heures à 3,4 tonnes à l'heure. Le taux de refus moyen du centre de tri est de 13,8% pour 2017 (hors verres). L'exploitation est gérée en régie directe mais le tri en cabine est confié à un prestataire, les Ateliers du Bocage qui a employé 16,9 ETP en 2017.

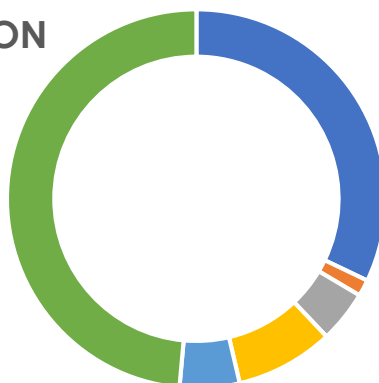


4.4 Focus sur le centre de tri mécanobiologique de Champdeniers

Les ordures ménagères de la CA2B sont traitées sur le Centre de tri Mécano-biologique de Champdeniers (79), exploité en régie par le SMITED.

BILAN MATIERE ET VALORISATION SUR LE TMB SMITED

- Perte massique (32,1%)
- Valorisation Matière Métaux (1,4%)
- Valorisation matière Compost (4,4%)
- Valorisation thermique CSR (8,4%)
- Installation Stockage Inertes (5,1%)
- Installation Stockage Omr Coulonges Thouarsais (48,6)



La filière Tri Mécano-biologique sur les ordures ménagères résiduelles a permis de valoriser 51% des déchets entrants sur l'installation soit **5 405 tonnes détournées de l'enfouissement**.

5 Ressources humaines du service



6 Les indicateurs économiques et financiers

6.1 Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

6.1.1 Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

Le service est exploité de manière mixte entre la régie directe et des contrats de prestations de service avec des entreprises privées (Cf tableau ci-dessous).

MODALITES DE GESTION DES DECHETS EN FONCTION DES FLUX					
	Ordures ménagères	Déchets recyclables hors verres	Biodéchets	Verres	Déchetteries
Collecte	Prestataire BRANGEON	Prestataire BRANGEON et REGIE CA2B	Prestataire BRANGEON	REGIE CA2B	REGIE CA2B
Transfert	Prestataire BRANGEON		Prestataire BRANGEON	REGIE CA2B	REGIE CA2B
Transport	SMITED		Prestataire BRANGEON	Prestataire TRANSPORTEUR	REGIE CA2B
Traitement	SMITED	REGIE CA2B Prestataire Ateliers du Bocage	Prestataire BRANGEON ENVIRONNEMENT	Prestataire SAINT GOBAIN	Prestataire SMITED

6.1.2 Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Le service fait travailler en marchés de prestations de service plusieurs entreprises sur les volets collecte, transport et traitement des déchets principalement. Les montants annuels des différentes prestations de service sont présentés dans le tableau ci-après.

BUDGET GESTION DES DECHETS SPA NET DE TVA (COLLECTE ET TRAITEMENT)

	Nature des prestations	Type de marchés et durée	Echéance	Montant annuel € TTC
BRANGEON ENVIRONNEMENT	Collecte en porte à porte et transfert des déchets depuis Bressuire	Marché Public 7 ans	31/12/2020	1 357 991
SMITED	Transfert, transport et traitement des déchets résiduels (OMr et TV)	Entente 1 an	31/12/2017	1 951 214
BRANGEON ENVIRONNEMENT/ VIOLEAU	Compostage des déchets verts et des biodéchets	Marché public 3 ans	31/12/2019	72 199

BUDGET GESTION DES DECHETS SPIC ASSUJETTI A LA TVA (CENTRE DE TRI)

	Nature des prestations	Type de marchés et durée	Echéance	Montant annuel € HT
ATELIERS DU BOCAGE	Prestations de tri en cabine des déchets recyclables	Marché public 3 ans	31/12/2018	501 864
SMITED	Transfert, transport et traitement des déchets résiduels (Refus de tri)	Entente 1 an	31/12/2017	111 533

6.2 Budget, coût et financement du service

Le budget 2017 du service Gestion des déchets est scindé en 2 avec :

- Un budget SPA Service Public Administratif pour la collecte et le traitement des déchets non assujetti à la TVA,
- Un budget SPIC Service Public Industriel et Commercial pour l'exploitation du centre de tri des déchets recyclables, assujetti à la TVA.



6.2.1 BUDGET D'INVESTISSEMENT DU SERVICE

Les principales dépenses d'investissements 2017 ont porté sur :

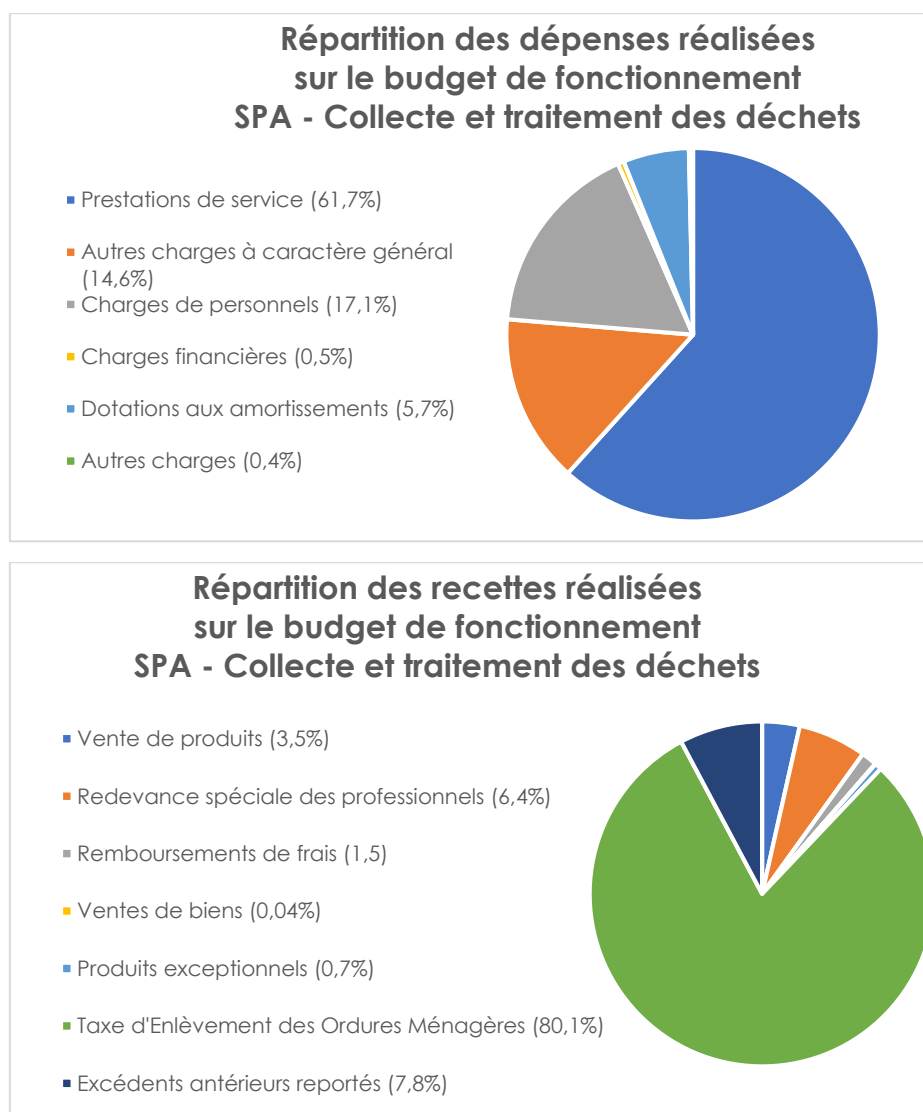
- ✓ Achat de conteneurs aériens pour les ordures ménagères avec contrôle d'accès
- ✓ Réalisation d'une enquête - distribution pour équipement des foyers en carte d'accès
- ✓ Réalisation des travaux pour mise en place des conteneurs aériens collectifs
- ✓ Achat de conteneurs pour la collecte des déchets recyclables
- ✓ Renouvellement de bennes de déchetteries
- ✓ Réalisation d'une étude pour l'implantation d'un nouveau centre de tri sur le 79 et le sud 49

Le budget d'investissement annuel du service gestion des déchets est de **6 213 745 € TTC**.

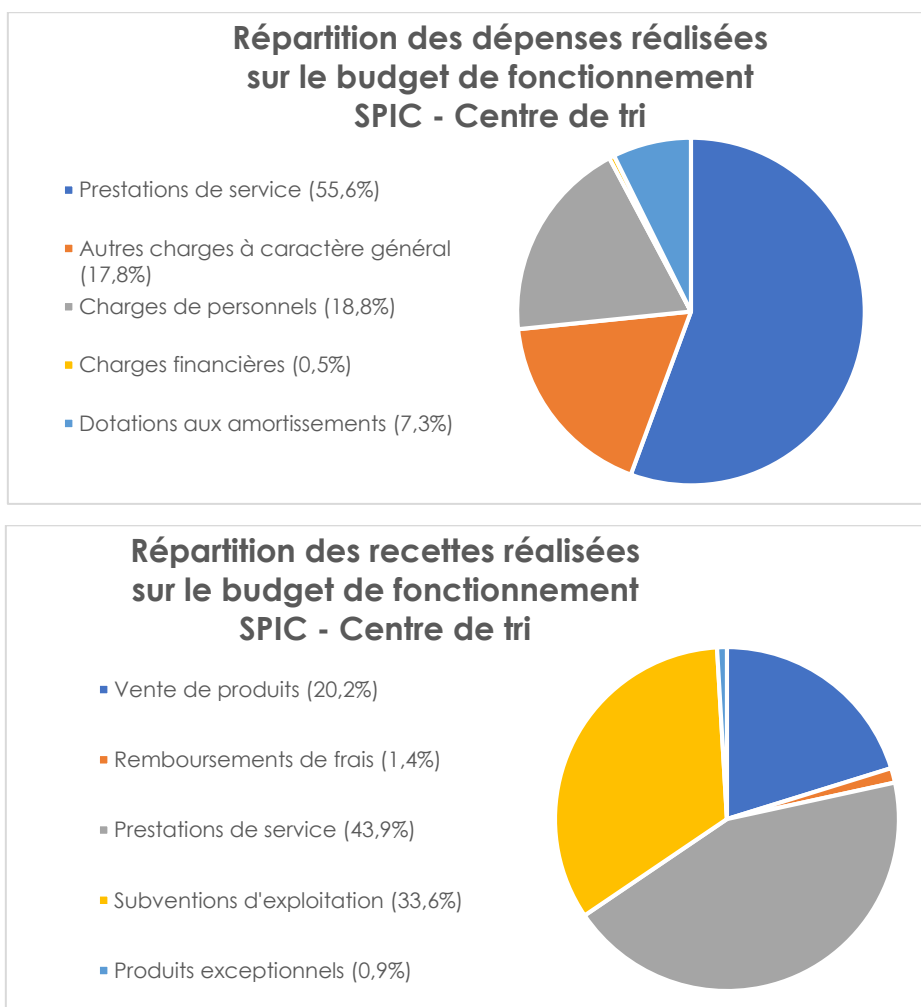
6.2.2 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le budget de fonctionnement annuel du service gestion des déchets est de **7 641 355 € TTC**.

Focus sur le budget SPA



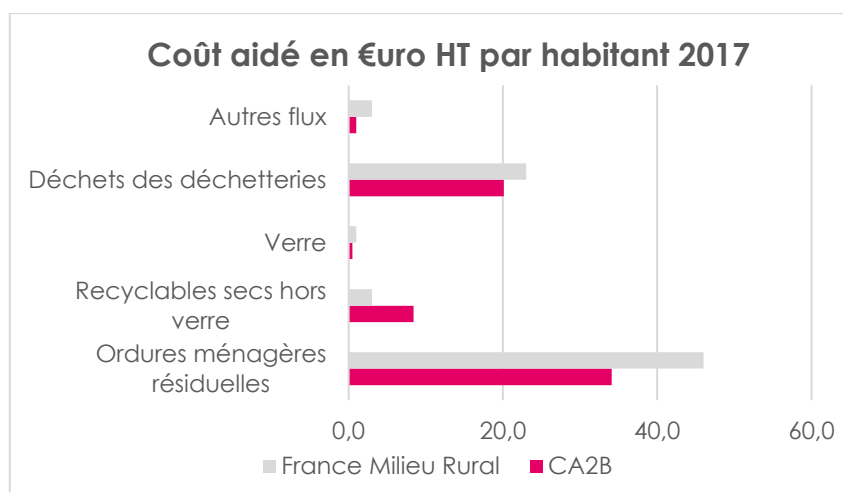
Focus sur le budget SPIC



6.2.3 LE COUT AIDE 2017 DU SERVICE PUBLIC

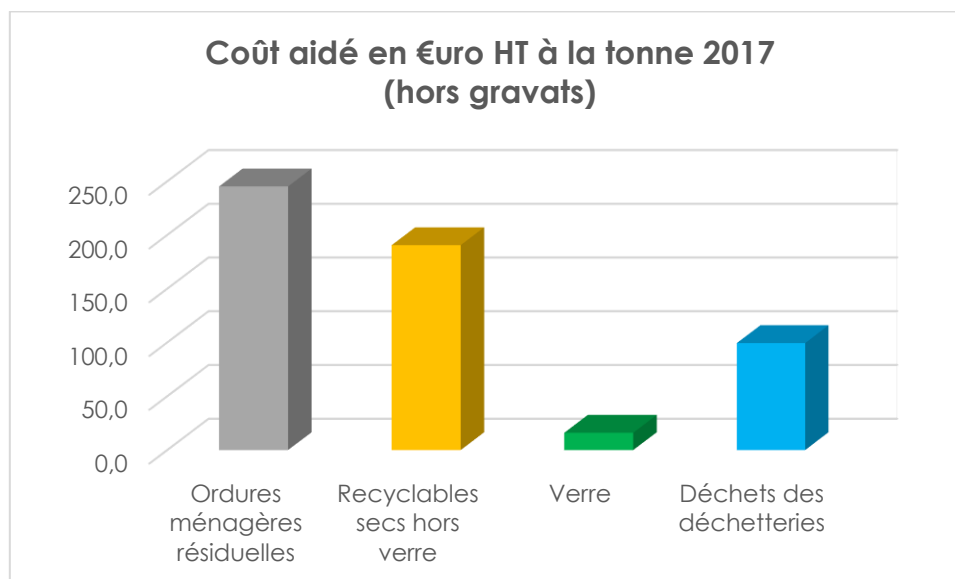
Coût aidé 2017 à l'habitant

Le coût aidé (= ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes et les aides diverses) s'établit à **64,1 € HT/hab. en 2017**.



Coût aidé 2017 à la tonne...

Le coût aidé (= ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes et les aides diverses) s'établit en moyenne à **151,4€ HT par tonne en 2017** avec des variations par flux détaillées dans le graphique ci-dessous.



6.2.4 FINANCEMENT DU SERVICE PAR LA TEOM

En 2017, les élus ont décidé de poursuivre, pour la troisième année consécutive, le lissage des 9 taux de TEOM sur le territoire de l'Agglomération sur la base de 4 taux d'objectifs liés aux différents services en place :

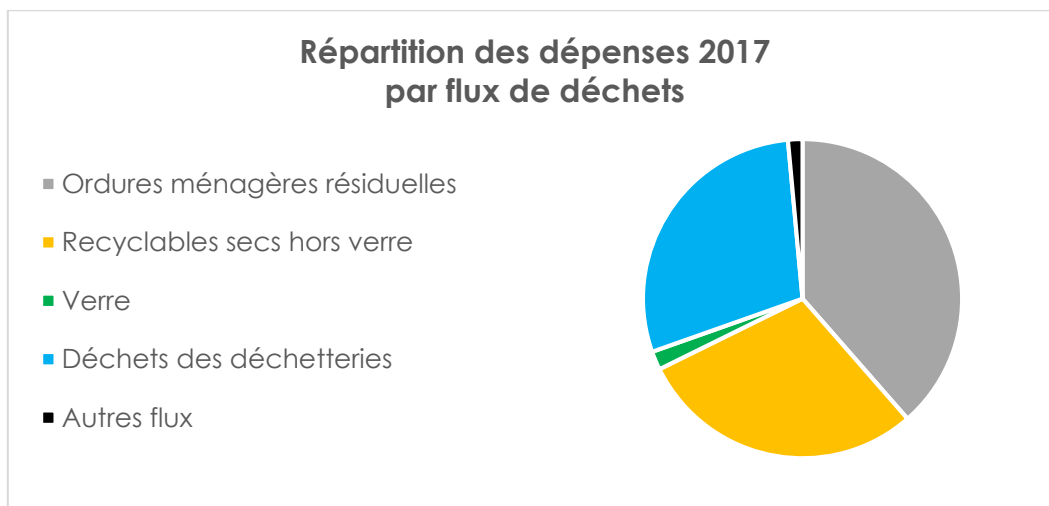
ZONAGE DE SERVICE DE COLLECTE	TAUX D'OBJECTIFS DE TEOM
Collecte des déchets en porte à porte Fréquence 2 fois par semaine pour les Ordures Ménagères Résiduelles Fréquence tous les 15 jours pour les déchets recyclables hors verres	10,72
Collecte des déchets en porte à porte Fréquence 1 fois par semaine pour les Ordures Ménagères Résiduelles Fréquence tous les 15 jours pour les déchets recyclables hors verres	10,57
Collecte des déchets Fréquence 1 fois par semaine pour les Ordures Ménagères Résiduelles en porte à porte Collecte en apport sur points collectifs pour les déchets recyclables	10,12
Collecte des déchets en apport sur des points collectifs pour les Ordures Ménagères Résiduelles et les déchets recyclables.	9,97

7 Structure des coûts par flux

7.1 Nature des dépenses

En 2017, les dépenses des budgets déchets concernent par 1/3 :

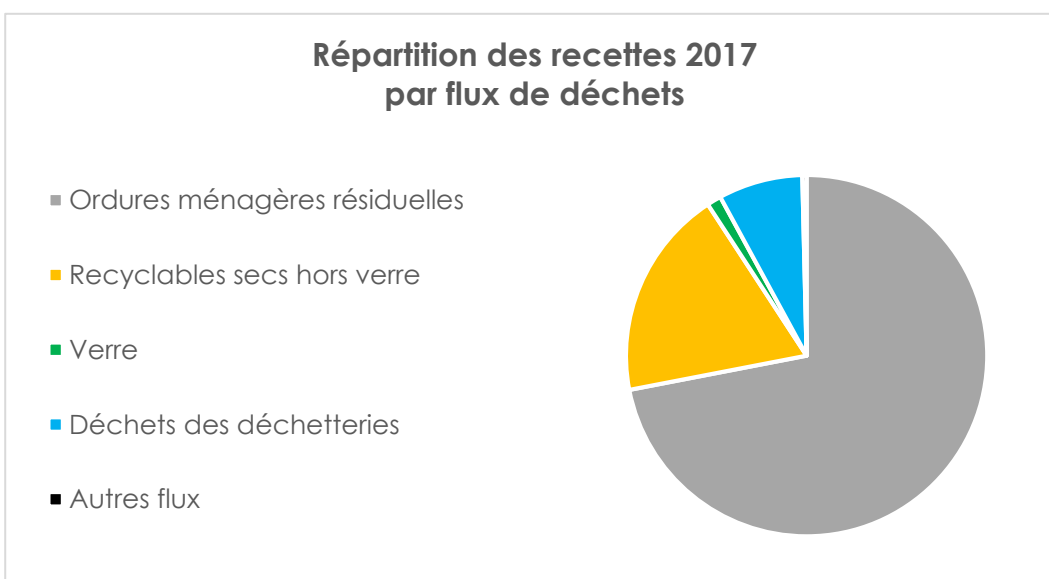
- La collecte et le traitement des ordures ménagères
- La collecte et le tri des déchets recyclables
- Le fonctionnement des 12 déchetteries



7.2 Nature des recettes

En 2017, les recettes des budgets déchets se répartissent ainsi :

- $\frac{3}{4}$ pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- $\frac{1}{4}$ pour la vente des matériaux et les soutiens des éco-organismes REP



8 Faits marquants

MISE EN PLACE DU NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE SUR LES POINTS COLLECTIFS

Visites en porte à porte des 7 230 foyers concernés : réalisation de l'enquête/distribution de la carte d'accès aux conteneurs d'ordures ménagères, informations sur le nouveau dispositif et les bons gestes de dépôts des déchets, rappel des consignes de tri, distribution du « kit pratique de la collecte en apport sur les conteneurs collectifs ».



LANCEMENT DU 1^{ER} DEFI FAMILLE ZERO DECHET

Mobilisation de 41 familles autour d'un défi pour réduire ses quantités de déchets

Résultats moyens de l'ensemble des familles : 26 kg d'ordures ménagères/hab.an

Gagnant du Défi : 4 kg d'ordures ménagères/hab.an.



ETUDE POUR LA CREATION D'UN NOUVEAU CENTRE DE TRI INTERDEPARTEMENTAL POUR LE TRI DES DECHETS RECYCLABLES.

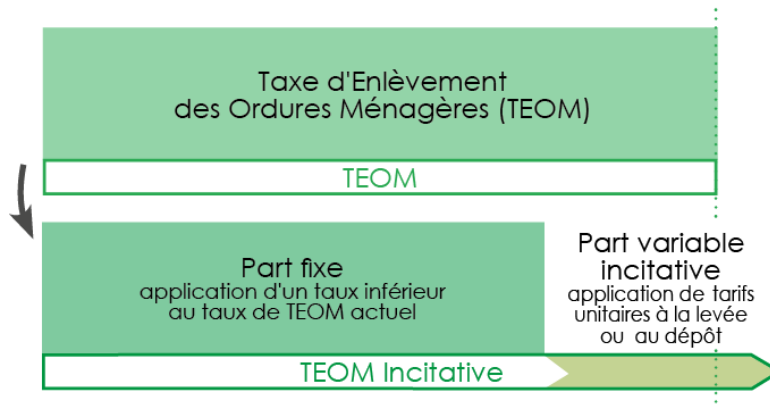
Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre de tri sur un bassin de population de 900 000 habitants dans les Deux-Sèvres, du sud Maine et Loire et une partie de la Loire Atlantique.



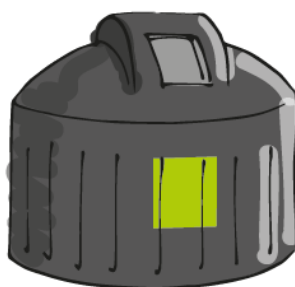
9 Perspectives pour l'année 2018

- Démarrage du comptage officiel pour mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative pour 15 000 foyers en 2019

Évolution de la TEOM vers la TEOM Incitative (TEOMI)



- Poursuite du déploiement du nouveau dispositif de collecte dans les communes non encore équipées.

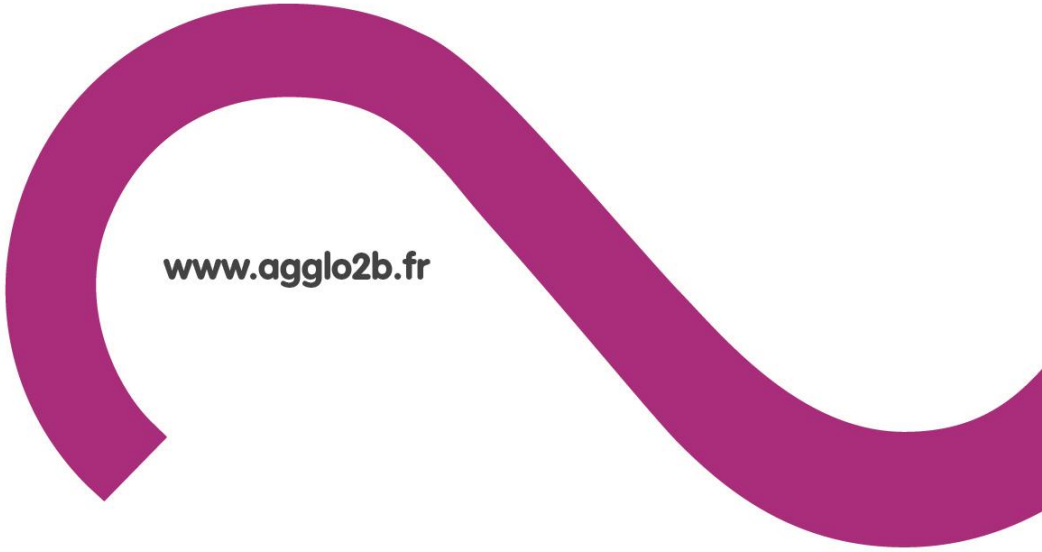


- Mise aux normes des déchetteries

Pose de garde-corps et création de casiers au sol pour les déchets verts et les gravats en déchetteries.



- Poursuite de l'étude et prise de décisions politiques sur la création d'un nouveau centre de tri inter départemental de déchets recyclables



www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

